

**PKT SORB-IT 1G GDT 22x38 8000/ALU/C**

Page 1(20)

Référence : SC0000901386

Date de révision : 12.05.2022

Version : 1 - 2 / F

Date d'impression : 09.03.2023

## RUBRIQUE 1: Identification de la substance/du mélange et de la société/l'entreprise

### 1.1. Identificateur de produit

**Nom commercial :**

**PKT SORB-IT 1G GDT 22x38 8000/ALU/C**

**Code article :** 328115

**REACH - Numéro**

01-2119379499-16-0016, 01-2119379499-16-0030, 01-

**d'enregistrement en accord**

2119379499-16-0279

**avec l'article 20(3):**

**Numéro CAS :**

7631-86-9

### 1.2. Utilisations identifiées pertinentes de la substance ou du mélange et utilisations déconseillées

**Utilisations identifiées pertinentes de la substance ou du mélange**

Type d'utilisation :

Adsorbant pour des applications techniques

**Utilisations identifiées pertinentes de la substance ou du mélange**

Type d'utilisation :

Emballages

### 1.3. Renseignements concernant le fournisseur de la fiche de données de sécurité

**Identification de la société**

Clariant Produkte (Deutschland) GmbH

Ostenriederstrasse 15

85368 Moosburg

N° de téléphone : +49 (0)8761/82-0

**Informations concernant la substance/le mélange**

BU Adsorbents & Additives

Product Stewardship

E-mail: SDS.Europe@clariant.com

### 1.4. Numéro d'appel d'urgence

00800-5121 5121 (24 h)

Institut National de Recherche et de Sécurité

+33 1 45 42 59 59 (24/7)

---

## RUBRIQUE 2: Identification des dangers

### 2.1 Classification de la substance ou du mélange

**Classification (RÈGLEMENT (CE) No 1272/2008)**

Non classé, ne remplit pas les critères pour la classification.

Pas une substance ni un mélange classé dangereux.

### 2.2 Éléments d'étiquetage

**Étiquetage (RÈGLEMENT (CE) No 1272/2008)**

Pas une substance ni un mélange classé dangereux., Le produit n'est pas classé et étiqueté conformément au règlement GHS.

**PKT SORB-IT 1G GDT 22x38 8000/ALU/C**

Page 2(20)

Référence : SC0000901386

Date de révision : 12.05.2022

Version : 1 - 2 / F

Date d'impression : 09.03.2023

**2.3 Autres dangers**

Cette substance/ce mélange ne contient aucun ingrédient considéré comme persistant, bio-accumulable et toxique (PBT), ou très persistant et très bio-accumulable (vPvB) à des niveaux de 0,1% ou plus.

Informations écologiques: La substance/Le mélange ne contient pas de composants considérés comme ayant des propriétés perturbatrices du système endocrinien selon l'article 57(f) de REACH ou le règlement délégué de la Commission (UE) 2017/2100 ou le règlement de la Commission (EU) 2018/605 à des niveaux de 0,1 % ou plus.

Informations toxicologiques: La substance/Le mélange ne contient pas de composants considérés comme ayant des propriétés perturbatrices du système endocrinien selon l'article 57(f) de REACH ou le règlement délégué de la Commission (UE) 2017/2100 ou le règlement de la Commission (EU) 2018/605 à des niveaux de 0,1 % ou plus.

---

**RUBRIQUE 3: Composition/informations sur les composants**

**3.1 Substances**

No.-CAS : 7631-86-9

Nature chimique : environ 94-96% d'oxyde de silicium, environ 4-6% de l'eau de la constitution et à peu près 0,3% des composants solubles à l'eau

**Composants**

Nom Chimique	No.-CAS No.-CE	Concentration (% w/w)	Facteur M, SCL, ATE
Substances avec limite d'exposition sur le lieu de travail :			
Acides siliciques amorphes	7631-86-9 231-545-4	>= 90 - <= 100	

---

**RUBRIQUE 4: Premiers secours**

**4.1 Description des premiers secours**

Conseils généraux : aucun(e)

En cas d'inhalation : Amener la victime à l'air libre.

En cas de contact avec la peau : Laver immédiatement et abondamment avec de l'eau et du savon.

En cas de contact avec les yeux : Rincer immédiatement et abondamment à l'eau, y compris sous les paupières, pendant au moins 15 minutes.

En cas d'ingestion : Rincer la bouche.

**4.2 Principaux symptômes et effets, aigus et différés**

Symptômes : On ne constate aucun symptôme ou effet ni aigu ni différé.

Risques : Pas d'information disponible.

#### 4.3 Indication des éventuels soins médicaux immédiats et traitements particuliers nécessaires

Traitement : Traiter de façon symptomatique.

---

### RUBRIQUE 5: Mesures de lutte contre l'incendie

#### 5.1 Moyens d'extinction

Moyens d'extinction appropriés : Utiliser des moyens d'extinction appropriés aux conditions locales et à l'environnement proche.

Moyens d'extinction inappropriés : Jet d'eau à grand débit

#### 5.2 Dangers particuliers résultant de la substance ou du mélange

Dangers spécifiques pendant la lutte contre l'incendie : Aucun(e) à notre connaissance.

#### 5.3 Conseils aux pompiers

Équipements de protection particuliers des pompiers : Porter un appareil respiratoire autonome à pression positive agréé, en plus des équipements standard de lutte contre l'incendie.

---

### RUBRIQUE 6: Mesures à prendre en cas de dispersion accidentelle

#### 6.1 Précautions individuelles, équipement de protection et procédures d'urgence

Précautions individuelles : Ne pas respirer les poussières.  
Eviter toute formation de poussière.

#### 6.2 Précautions pour la protection de l'environnement

Précautions pour la protection de l'environnement : Pas de précautions spéciales pour l'environnement requises.

#### 6.3 Méthodes et matériel de confinement et de nettoyage

Méthodes de nettoyage : Recueillir le produit non souillé pour le soumettre à un traitement ultérieur.  
Saisir de façon mécanique le matériel sali, le mettre dans des containers propres et évacuer conformément aux prescriptions.

#### 6.4 Référence à d'autres rubriques

Pour l'équipement de protection individuel, voir rubrique 8., Pour des considérations sur l'élimination, voir la section 13.

**PKT SORB-IT 1G GDT 22x38 8000/ALU/C**

Page 4(20)

Référence : SC0000901386

Date de révision : 12.05.2022

Version : 1 - 2 / F

Date d'impression : 09.03.2023

**RUBRIQUE 7: Manipulation et stockage**

**7.1 Précautions à prendre pour une manipulation sans danger**

Indications pour la protection : Pas de précautions spéciales requises.  
contre l'incendie et  
l'explosion

Mesures d'hygiène : Laver à l'eau chaude et au savon.

**7.2 Conditions d'un stockage sûr, y compris d'éventuelles incompatibilités**

Exigences concernant les : Conserver le récipient bien fermé et à l'abri de l'humidité.  
aires de stockage et les  
conteneurs

Précautions pour le stockage : Pas de matières à signaler spécialement.  
en commun

Pour en savoir plus sur la : Stable dans les conditions recommandées de stockage.  
stabilité du stockage

**7.3 Utilisation(s) finale(s) particulière(s)**

Utilisation(s) particulière(s) : Non pertinent

**RUBRIQUE 8: Contrôles de l'exposition/protection individuelle**

**8.1 Paramètres de contrôle**

**Limites d'exposition professionnelle**

Composants	No.-CAS	Type de valeur (Type d'exposition)	Paramètres de contrôle	Base
Acides siliciques amorphes	7631-86-9	TWA (Poussière respirable)	0,1 mg/m <sup>3</sup>	2004/37/EC
Information supplémentaire: Agents cancérigènes ou mutagènes				

**Autres limites d'exposition professionnelle**

Description	Type de valeur	Paramètres de contrôle	Base
silicon dioxide in desiccant bagsAgents cancérigènes ou mutagènes	TWA	0,1 mg/m <sup>3</sup>	2004/37/EC

**8.2 Contrôles de l'exposition**

**Mesures d'ordre technique**

Utiliser une ventilation adéquate pour maintenir l'exposition au-dessous des valeurs limites  
d'exposition recommandées. Voir la fiche de données de sécurité.

**Équipement de protection individuelle**

Protection des yeux : Lunettes de sécurité

**PKT SORB-IT 1G GDT 22x38 8000/ALU/C**

Page 5(20)

Référence : SC0000901386

Date de révision : 12.05.2022

Version : 1 - 2 / F

Date d'impression : 09.03.2023

Protection des mains	
Remarques	: Gants de protection résistants aux produits chimiques conforme à la EN 374, EN 388, EN 420.
Protection de la peau et du corps	: inutile dans les conditions normales d'utilisation
Protection respiratoire	: Demi-masque avec filtre à particules P2 (Norme Européenne 143)

---

**RUBRIQUE 9: Propriétés physiques et chimiques**

**9.1 Informations sur les propriétés physiques et chimiques essentielles**

Etat physique	: granuleux
Couleur	: divers
Odeur	: aucun(e)
Seuil olfactif	: non disponible
Point de fusion	: non déterminé
Point d'ébullition	: non déterminé
Inflammabilité	: non déterminé
Limite d'explosivité, supérieure / Limite d'inflammabilité supérieure	: Non applicable
Limite d'explosivité, inférieure / Limite d'inflammabilité inférieure	: Non applicable
Point d'éclair	: ne forme pas d'étincelles
Température d'auto-inflammabilité	: Non applicable
Température de décomposition	: donnée non disponible
pH	: 3 - 5 (20 °C) Méthode: Suspension aqueuse
Viscosité	
Viscosité, dynamique	: Non applicable
Viscosité, cinématique	: Non applicable
Solubilité(s)	
Hydrosolubilité	: insoluble

**PKT SORB-IT 1G GDT 22x38 8000/ALU/C**

Page 6(20)

Référence : SC0000901386

Date de révision : 12.05.2022

Version : 1 - 2 / F

Date d'impression : 09.03.2023

Coefficient de partage: n-  
octanol/eau : donnée non disponible

Pression de vapeur : Non applicable

Densité : non déterminé

Masse volumique apparente : 680 - 780 kg/m<sup>3</sup>

Densité de vapeur relative : Non applicable

Caractéristiques de la particule  
Taille des particules : donnée non disponible

**9.2 Autres informations**

Taux de corrosion du métal : Non applicable

Taux d'évaporation : Non volatil

---

**RUBRIQUE 10: Stabilité et réactivité**

**10.1 Réactivité**

Stable

**10.2 Stabilité chimique**

Stable

**10.3 Possibilité de réactions dangereuses**

Réactions dangereuses : Pas de réaction dangereuse connue dans les conditions normales d'utilisation. Stable

**10.4 Conditions à éviter**

Conditions à éviter : Aucun(e) à notre connaissance.

**10.5 Matières incompatibles**

Matières à éviter : Eau

**10.6 Produits de décomposition dangereux**

Pas de décomposition si le produit est entreposé et utilisé selon les prescriptions.

---

**RUBRIQUE 11: Informations toxicologiques**

**11.1 Informations sur les classes de danger telles que définies dans le règlement (CE) no 1272/2008**

**Toxicité aiguë**

**Produit:**

Toxicité aiguë par voie orale : Remarques: Non applicable

**PKT SORB-IT 1G GDT 22x38 8000/ALU/C**

Page 7(20)

Référence : SC0000901386

Date de révision : 12.05.2022

Version : 1 - 2 / F

Date d'impression : 09.03.2023

Toxicité aiguë par inhalation : CL50 (Rat, mâle et femelle): > 2,08 mg/l  
Durée d'exposition: 4 h  
Atmosphère de test: poussières/brouillard  
Méthode: OCDE ligne directrice 403  
BPL: oui  
Evaluation: La substance ni le mélange ne présente une toxicité aiguë par inhalation

Toxicité aiguë par voie cutanée : DL50 (Lapin): > 5.000 mg/kg  
Méthode: autre  
BPL: non

**Composants:**

**Acides siliciques amorphes:**

Toxicité aiguë par voie orale : DL50 (Rat, mâle et femelle): > 5.000 mg/kg  
Méthode: OCDE ligne directrice 401  
BPL: oui  
Remarques: Aucun effet indésirable n'a été signalé

Toxicité aiguë par inhalation : CL50 (Rat, mâle et femelle): > 2,08 mg/l  
Durée d'exposition: 4 h  
Atmosphère de test: poussières/brouillard  
Méthode: OCDE ligne directrice 403  
BPL: oui  
Evaluation: La substance ni le mélange ne présente une toxicité aiguë par inhalation

Toxicité aiguë par voie cutanée : DL50 (Lapin): > 5.000 mg/kg  
Méthode: autre  
BPL: non

**Corrosion cutanée/irritation cutanée**

**Produit:**

Espèce : Lapin  
Durée d'exposition : 4 h  
Méthode : OCDE ligne directrice 404  
Résultat : Pas d'irritation de la peau  
BPL : oui

**Composants:**

**Acides siliciques amorphes:**

Espèce : Lapin  
Durée d'exposition : 4 h  
Méthode : OCDE ligne directrice 404  
Résultat : Pas d'irritation de la peau  
BPL : oui

**PKT SORB-IT 1G GDT 22x38 8000/ALU/C**

Page 8(20)

Référence : SC0000901386

Date de révision : 12.05.2022

Version : 1 - 2 / F

Date d'impression : 09.03.2023

**Lésions oculaires graves/irritation oculaire**

**Produit:**

Espèce : Lapin  
Durée d'exposition : 24 h  
Méthode : OCDE ligne directrice 405  
Résultat : Pas d'irritation des yeux  
BPL : oui

**Composants:**

**Acides siliciques amorphes:**

Espèce : Lapin  
Durée d'exposition : 24 h  
Méthode : OCDE ligne directrice 405  
Résultat : Pas d'irritation des yeux  
BPL : oui

**Sensibilisation respiratoire ou cutanée**

**Produit:**

Remarques : donnée non disponible

**Composants:**

**Acides siliciques amorphes:**

Remarques : donnée non disponible

**Mutagenicité sur les cellules germinales**

**Produit:**

Génotoxicité in vitro : Type de Test: Test de Ames  
Système d'essais: Salmonella typhimurium  
Concentration: 667 - 10000 µg/plate  
Activation du métabolisme: avec ou sans activation  
métabolique  
Méthode: OCDE ligne directrice 471  
Résultat: négatif  
BPL: oui

Type de Test: Étude in vitro de mutations géniques sur  
cellules de mammifères  
Système d'essais: Cellules d'ovaires de hamster chinois  
Concentration: 10 - 500 µg/ml  
Activation du métabolisme: avec ou sans activation  
métabolique  
Méthode: OCDE ligne directrice 476  
Résultat: négatif  
BPL: oui

Type de Test: Test d'aberration chromosomique in vitro  
Système d'essais: Cellules d'ovaires de hamster chinois  
Concentration: 38 - 1000 µg/ml

**PKT SORB-IT 1G GDT 22x38 8000/ALU/C**

Page 9(20)

Référence : SC0000901386

Date de révision : 12.05.2022

Version : 1 - 2 / F

Date d'impression : 09.03.2023

Activation du métabolisme: avec ou sans activation  
métabolique  
Méthode: OCDE ligne directrice 473  
Résultat: négatif  
BPL: oui

Génotoxicité in vivo : Type de Test: Analyse cytogénétique  
Espèce: Rat (mâle)  
Souche: Fischer F344  
Voie d'application: Inhalation  
Durée d'exposition: 13 w, 6 h/d, 5 d/wk  
Dose: ca. 50 mg/m<sup>3</sup>  
Méthode: autre  
Résultat: négatif  
BPL: Pas d'information disponible.

Mutagénicité sur les cellules germinales- Evaluation : Les tests in vitro n'ont pas montré des effets mutagènes, Les tests in vivo n'ont pas montré d'effets mutagènes

**Composants:**

**Acides siliciques amorphes:**

Génotoxicité in vitro : Type de Test: Test de Ames  
Système d'essais: Salmonella typhimurium  
Concentration: 667 - 10000 µg/plate  
Activation du métabolisme: avec ou sans activation  
métabolique  
Méthode: OCDE ligne directrice 471  
Résultat: négatif  
BPL: oui

Type de Test: Étude in vitro de mutations géniques sur  
cellules de mammifères  
Système d'essais: Cellules d'ovaires de hamster chinois  
Concentration: 10 - 500 µg/ml  
Activation du métabolisme: avec ou sans activation  
métabolique  
Méthode: OCDE ligne directrice 476  
Résultat: négatif  
BPL: oui

Type de Test: Test d'aberration chromosomique in vitro  
Système d'essais: Cellules d'ovaires de hamster chinois  
Concentration: 38 - 1000 µg/ml  
Activation du métabolisme: avec ou sans activation  
métabolique  
Méthode: OCDE ligne directrice 473  
Résultat: négatif  
BPL: oui

Génotoxicité in vivo : Type de Test: Analyse cytogénétique  
Espèce: Rat (mâle)  
Souche: Fischer F344

**PKT SORB-IT 1G GDT 22x38 8000/ALU/C**

Page 10(20)

Référence : SC0000901386

Date de révision : 12.05.2022

Version : 1 - 2 / F

Date d'impression : 09.03.2023

Voie d'application: Inhalation  
Durée d'exposition: 13 w, 6 h/d, 5 d/wk  
Dose: ca. 50 mg/m<sup>3</sup>  
Méthode: autre  
Résultat: négatif  
BPL: Pas d'information disponible.

Mutagénicité sur les cellules germinales- Evaluation : Les tests in vitro n'ont pas montré des effets mutagènes, Les tests in vivo n'ont pas montré d'effets mutagènes

**Cancérogénicité**

**Produit:**

Espèce : Rat, mâle et femelle  
Voie d'application : par voie orale (alimentation)  
Durée d'exposition : 103 w  
Dose : 1,25 - 2,5 - 5 % in diet  
Groupe de contrôle : oui  
Fréquence du traitement : daily  
NOAEL : env. 1.800 - 3.000 mg/kg p.c./jour  
Méthode : OCDE ligne directrice 453  
Résultat : négatif  
BPL : Pas d'information disponible.

Cancérogénicité - Evaluation : N'est pas classifiable comme cancérogène pour l'homme.

**Composants:**

**Acides siliciques amorphes:**

Espèce : Rat, mâle et femelle  
Voie d'application : par voie orale (alimentation)  
Durée d'exposition : 103 w  
Dose : 1,25 - 2,5 - 5 % in diet  
Groupe de contrôle : oui  
Fréquence du traitement : daily  
NOAEL : env. 1.800 - 3.000 mg/kg p.c./jour  
Méthode : OCDE ligne directrice 453  
Résultat : négatif  
BPL : Pas d'information disponible.

Cancérogénicité - Evaluation : N'est pas classifiable comme cancérogène pour l'homme.

**Toxicité pour la reproduction**

**Produit:**

Effets sur la fertilité : Espèce: Rat, mâle et femelle  
Souche: Sprague-Dawley  
Voie d'application: par voie orale (alimentation)  
Dose: 497 (m), 509 (f) mg/kg  
Toxicité générale chez les parents: NOAEL: 497 Poids corporel mg / kg  
Toxicité générale sur la génération F1: NOAEL: 497 Poids corporel mg / kg

**PKT SORB-IT 1G GDT 22x38 8000/ALU/C**

Page 11(20)

Référence : SC0000901386

Date de révision : 12.05.2022

Version : 1 - 2 / F

Date d'impression : 09.03.2023

Méthode: OCDE ligne directrice 415  
BPL: non

Incidences sur le développement du fœtus : Type de Test: Prénatal  
Espèce: Rat  
Souche: Wistar  
Voie d'application: par voie orale (gavage)  
Dose: 13,5 - 62,7 - 292 - 1350mg/kg  
Toxicité maternelle générale: NOAEL: 1.350 Poids corporel mg / kg  
Tératogénicité: NOAEL: 1.350 Poids corporel mg / kg  
Méthode: OCDE ligne directrice 414  
BPL: non

Toxicité pour la reproduction - Evaluation : Aucune preuve d'effets nocifs sur la fonction sexuelle et la fertilité ou sur la croissance, lors de l'expérimentation animale. Il n'est pas attendu d'effets tératogènes.

**Composants:**

**Acides siliciques amorphes:**

Effets sur la fertilité : Type de Test: étude sur une génération  
Espèce: Rat, mâle et femelle  
Souche: Sprague-Dawley  
Voie d'application: par voie orale (alimentation)  
Dose: 497 (m), 509 (f) mg/kg  
Toxicité générale chez les parents: NOAEL: 497 Poids corporel mg / kg  
Toxicité générale sur la génération F1: NOAEL: 497 Poids corporel mg / kg  
Méthode: OCDE ligne directrice 415  
BPL: non

Incidences sur le développement du fœtus : Type de Test: Prénatal  
Espèce: Rat  
Souche: Wistar  
Voie d'application: par voie orale (gavage)  
Dose: 13,5 - 62,7 - 292 - 1350mg/kg  
Toxicité maternelle générale: NOAEL: 1.350 Poids corporel mg / kg  
Tératogénicité: NOAEL: 1.350 Poids corporel mg / kg  
Méthode: OCDE ligne directrice 414  
BPL: non

Toxicité pour la reproduction - Evaluation : Aucune preuve d'effets nocifs sur la fonction sexuelle et la fertilité ou sur la croissance, lors de l'expérimentation animale. Il n'est pas attendu d'effets tératogènes.

**Toxicité spécifique pour certains organes cibles - exposition unique**

**Produit:**

Evaluation : La substance ou le mélange n'est pas classé comme toxique spécifique pour un organe cible, exposition unique.

**Composants:**

**Acides siliciques amorphes:**

Evaluation : La substance ou le mélange n'est pas classé comme toxique spécifique pour un organe cible, exposition unique.

**Toxicité spécifique pour certains organes cibles - exposition répétée**

**Produit:**

Evaluation : La substance ou le mélange n'est pas classé comme toxique spécifique pour un organe cible, exposition répétée.

**Composants:**

**Acides siliciques amorphes:**

Evaluation : La substance ou le mélange n'est pas classé comme toxique spécifique pour un organe cible, exposition répétée.

**Toxicité à dose répétée**

**Produit:**

Espèce : Rat, mâle et femelle  
NOAEL : 4000 - 4500 mg/kg p.c./jour  
Voie d'application : par voie orale (alimentation)  
Durée d'exposition : 13 w  
Nombre d'expositions : continuously  
Dose : 0,5 - 2 - 6,7 % SI in diet  
Groupe de contrôle : oui  
Méthode : OCDE ligne directrice 408  
BPL : oui

Espèce : Rat, mâle et femelle  
NOAEL : 1,3 mg/m<sup>3</sup>  
LOAEL : 0,0059 mg/l  
Voie d'application : Inhalation  
Durée d'exposition : 13 w  
Nombre d'expositions : 6 hr/day; 5 days a week  
Dose : 1,3 - 5,9 - 31 mg/m<sup>3</sup>  
Groupe de contrôle : oui  
Méthode : OCDE ligne directrice 413  
BPL : oui

Voie d'application : Contact avec la peau  
Remarques : Ces informations ne sont pas disponibles.

**Composants:**

**Acides siliciques amorphes:**

Espèce : Rat, mâle et femelle  
NOAEL : 4000 - 4500 mg/kg p.c./jour  
Voie d'application : par voie orale (alimentation)

**PKT SORB-IT 1G GDT 22x38 8000/ALU/C**

Page 13(20)

Référence : SC0000901386

Date de révision : 12.05.2022

Version : 1 - 2 / F

Date d'impression : 09.03.2023

Durée d'exposition	:	13 w
Nombre d'expositions	:	continuously
Dose	:	0,5 - 2 - 6,7 % SI in diet
Groupe de contrôle	:	oui
Méthode	:	OCDE ligne directrice 408
BPL	:	oui
Espèce	:	Rat, mâle et femelle
NOAEL	:	1,3 mg/m <sup>3</sup>
LOAEL	:	0,0059 mg/l
Voie d'application	:	Inhalation
Durée d'exposition	:	13 w
Nombre d'expositions	:	6 hr/day; 5 days a week
Dose	:	1,3 - 5,9 - 31 mg/m <sup>3</sup>
Groupe de contrôle	:	oui
Méthode	:	OCDE ligne directrice 413
BPL	:	oui
Voie d'application	:	Contact avec la peau
Remarques	:	Ces informations ne sont pas disponibles.

**Toxicité par aspiration**

**Produit:**

Aucune classification comme toxique pour l'exposition par aspiration

**Composants:**

**Acides siliciques amorphes:**

Aucune classification comme toxique pour l'exposition par aspiration

**11.2 Informations sur les autres dangers**

**Propriétés perturbant le système endocrinien**

**Produit:**

Evaluation : La substance/Le mélange ne contient pas de composants considérés comme ayant des propriétés perturbatrices du système endocrinien selon l'article 57(f) de REACH ou le règlement délégué de la Commission (UE) 2017/2100 ou le règlement de la Commission (EU) 2018/605 à des niveaux de 0,1 % ou plus.

---

**RUBRIQUE 12: Informations écologiques**

**12.1 Toxicité**

**Produit:**

Toxicité pour les poissons : LL0 (Brachydanio rerio (poisson zèbre)): 10.000 mg/l  
Point final: mortalité  
Durée d'exposition: 96 h  
Type de Test: Essai en statique  
Contrôle analytique: non

		Méthode: OCDE ligne directrice 203 BPL: oui Remarques: L'indication de l'effet toxique se rapporte à la concentration nominale.
Toxicité pour la daphnie et les autres invertébrés aquatiques	:	EL50 (Daphnia magna (Grande daphnie )): > 1.000 mg/l Point final: Immobilisation Durée d'exposition: 24 h Type de Test: Essai en statique Contrôle analytique: non Méthode: OCDE Ligne directrice 202 BPL: oui Remarques: L'indication de l'effet toxique se rapporte à la concentration nominale.
Toxicité pour les algues/plantes aquatiques	:	EL50 (Desmodesmus subspicatus (algues vertes)): > 10.000 mg/l Point final: Taux de croissance Durée d'exposition: 72 h Type de Test: Essai en statique Contrôle analytique: non Méthode: OCDE Ligne directrice 201 BPL: oui Remarques: Données fournies par analogie à partir d'un produit de composition similaire. L'indication de l'effet toxique se rapporte à la concentration nominale.
Toxicité pour les poissons (Toxicité chronique)	:	NOEC: 86,03 mg/l Durée d'exposition: 30 d Méthode: autre BPL: non Remarques: La valeur est donnée basée sur une approche SAR/AAR en utilisant la boîte à outils de l'OCDE, DEREK, les modèles QSAR VEGA (modèles CAESAR), etc.
Toxicité pour la daphnie et les autres invertébrés aquatiques (Toxicité chronique)	:	NOEC: 34,223 mg/l Durée d'exposition: 30 d Méthode: autre BPL: non Remarques: La valeur est donnée basée sur une approche SAR/AAR en utilisant la boîte à outils de l'OCDE, DEREK, les modèles QSAR VEGA (modèles CAESAR), etc.
Toxicité des sédiments	:	CL50: 148,41 mg/l Durée: 14 d Méthode: autre BPL: non Remarques: La valeur est donnée basée sur une approche SAR/AAR en utilisant la boîte à outils de l'OCDE, DEREK, les modèles QSAR VEGA (modèles CAESAR), etc.

### Évaluation Ecotoxicologique

- Toxicité aiguë pour le milieu aquatique : Ce produit n'est associé à aucun effet écotoxicologique connu.
- Toxicité chronique pour le milieu aquatique : Ce produit n'est associé à aucun effet écotoxicologique connu.

### Composants:

#### **Acides siliciques amorphes:**

- Toxicité pour les poissons : LL0 (Brachydanio rerio (poisson zèbre)): 10.000 mg/l  
Point final: mortalité  
Durée d'exposition: 96 h  
Type de Test: Essai en statique  
Contrôle analytique: non  
Méthode: OCDE ligne directrice 203  
BPL: oui  
Remarques: L'indication de l'effet toxique se rapporte à la concentration nominale.
- Toxicité pour la daphnie et les autres invertébrés aquatiques : EL50 (Daphnia magna (Grande daphnie )): > 1.000 mg/l  
Point final: Immobilisation  
Durée d'exposition: 24 h  
Type de Test: Essai en statique  
Contrôle analytique: non  
Méthode: OCDE Ligne directrice 202  
BPL: oui  
Remarques: L'indication de l'effet toxique se rapporte à la concentration nominale.
- Toxicité pour les algues/plantes aquatiques : EL50 (Desmodesmus subspicatus (algues vertes)): > 10.000 mg/l  
Point final: Taux de croissance  
Durée d'exposition: 72 h  
Type de Test: Essai en statique  
Contrôle analytique: non  
Méthode: OCDE Ligne directrice 201  
BPL: oui  
Remarques: Données fournies par analogie à partir d'un produit de composition similaire.  
L'indication de l'effet toxique se rapporte à la concentration nominale.
- Toxicité pour les poissons (Toxicité chronique) : NOEC: 86,03 mg/l  
Durée d'exposition: 30 d  
Méthode: autre  
BPL: non  
Remarques: La valeur est donnée basée sur une approche SAR/AAR en utilisant la boîte à outils de l'OCDE, DEREK, les modèles QSAR VEGA (modèles CAESAR), etc.
- Toxicité pour la daphnie et les autres invertébrés : NOEC: 34,223 mg/l  
Durée d'exposition: 30 d

**PKT SORB-IT 1G GDT 22x38 8000/ALU/C**

Page 16(20)

Référence : SC0000901386

Date de révision : 12.05.2022

Version : 1 - 2 / F

Date d'impression : 09.03.2023

aquatiques (Toxicité  
chronique)

Méthode: autre  
BPL: non

Remarques: La valeur est donnée basée sur une approche SAR/AAR en utilisant la boîte à outils de l'OCDE, DEREK, les modèles QSAR VEGA (modèles CAESAR), etc.

Toxicité des sédiments

: CL50: 148,41 mg/l

Durée: 14 d

Méthode: autre

BPL: non

Remarques: La valeur est donnée basée sur une approche SAR/AAR en utilisant la boîte à outils de l'OCDE, DEREK, les modèles QSAR VEGA (modèles CAESAR), etc.

**Évaluation Ecotoxicologique**

Toxicité aiguë pour le milieu  
aquatique

: Ce produit n'est associé à aucun effet écotoxicologique connu.

Toxicité chronique pour le  
milieu aquatique

: Ce produit n'est associé à aucun effet écotoxicologique connu.

**12.2 Persistance et dégradabilité**

**Produit:**

Biodégradabilité

: Remarques: Non applicable

**Composants:**

**Acides siliciques amorphes:**

Biodégradabilité

: Remarques: Non applicable

**12.3 Potentiel de bioaccumulation**

donnée non disponible

**12.4 Mobilité dans le sol**

donnée non disponible

**12.5 Résultats des évaluations PBT et vPvB**

**Produit:**

Evaluation

: Cette substance/ce mélange ne contient aucun ingrédient considéré comme persistant, bio-accumulable et toxique (PBT), ou très persistant et très bio-accumulable (vPvB) à des niveaux de 0,1% ou plus.

**Composants:**

**Acides siliciques amorphes:**

Evaluation

: La substance n'est pas identifiée comme une substance PBT ou vPvB.

## 12.6 Propriétés perturbant le système endocrinien

### Produit:

Evaluation : La substance/Le mélange ne contient pas de composants considérés comme ayant des propriétés perturbatrices du système endocrinien selon l'article 57(f) de REACH ou le règlement délégué de la Commission (UE) 2017/2100 ou le règlement de la Commission (EU) 2018/605 à des niveaux de 0,1 % ou plus.

## 12.7 Autres effets néfastes

### Produit:

Cheminement et devenir dans l'environnement : non disponible

### Composants:

#### **Acides siliciques amorphes:**

Cheminement et devenir dans l'environnement : non disponible

Information écologique supplémentaire : Ne pas rejeter dans les eaux souterraines, les eaux de surface ou à l'égout.

---

## RUBRIQUE 13: Considérations relatives à l'élimination

### 13.1 Méthodes de traitement des déchets

Produit : Peut être évacué en décharge, si les réglementations locales le permettent.  
Contacter les services d'élimination de déchets.

Emballages contaminés : Eliminer comme produit non utilisé.

---

## RUBRIQUE 14: Informations relatives au transport

### Section 14.1. à 14.5.

<b>ADR</b>	Marchandise non dangereuse
<b>ADN</b>	Marchandise non dangereuse
<b>RID</b>	Marchandise non dangereuse
<b>IATA</b>	Marchandise non dangereuse
<b>IMDG</b>	Marchandise non dangereuse

### 14.6. Précautions particulières à prendre par l'utilisateur

Voir les sections 6 à 8 de cette fiche de données de sécurité.

### 14.7. Transport maritime en vrac conformément aux instruments de l'OMI

Aucun transport en vrac conformément au recueil IBC.

## RUBRIQUE 15: Informations relatives à la réglementation

### 15.1 Réglementations/législation particulières à la substance ou au mélange en matière de sécurité, de santé et d'environnement

- REACH - Restrictions applicables à la fabrication, à la mise sur le marché et à l'utilisation de certaines substances dangereuses et de certains mélanges et articles dangereux (Annexe XVII) : Non applicable
- REACH - Listes des substances extrêmement préoccupantes candidates en vue d'une autorisation (Article 59). : Non applicable
- Règlement (CE) N° 1005/2009 relatif à des substances qui appauvrissent la couche d'ozone : Non applicable
- Règlement (UE) 2019/1021 concernant les polluants organiques persistants (refonte) : Non applicable
- Règlement (CE) n° 111/2005 du Conseil fixant les règles pour la surveillance du commerce des précurseurs de drogues entre la Communauté et les pays tiers : N'est pas interdite ni/ou contrôlée
- Règlement (CE) N° 649/2012 du Parlement européen et du Conseil concernant les exportations et importations de produits chimiques dangereux : Non applicable
- REACH - Liste des substances soumises à autorisation (Annexe XIV) : Non applicable
- Liste des travaux nécessitant une surveillance médicale spéciale. : Ce produit nécessite une surveillance médicale renforcée selon l'arrêté du 11 juillet 1977  
Mise à jour: 2011-07-24

#### Autres réglementations:

A part les données/réglementations spécifiées dans cette section, aucune information complémentaire n'est disponible concernant la sécurité, la protection de la santé et de l'environnement.

#### Les composants de ce produit figurent dans les inventaires suivants:

- TCSI : Listé ou en conformité avec l'inventaire
- AIIC : Listé ou en conformité avec l'inventaire
- ENCS : Listé ou en conformité avec l'inventaire
- ISHL : Listé ou en conformité avec l'inventaire
- KECI : Listé ou en conformité avec l'inventaire
- PICCS : Listé ou en conformité avec l'inventaire

IECSC	:	Listé ou en conformité avec l'inventaire
NZIoC	:	N'est pas en conformité avec l'inventaire
TECI	:	Listé ou en conformité avec l'inventaire

## 15.2 Évaluation de la sécurité chimique

Une Evaluation du Risque Chimique n'est pas exigée pour cette substance.

## RUBRIQUE 16: Autres informations

### Texte complet pour autres abréviations

2004/37/EC	:	Directive 2004/37/CE concernant la protection des travailleurs contre les risques liés à l'exposition à des agents cancérogènes ou mutagènes au travail
2004/37/EC / TWA	:	moyenne pondérée dans le temps

ADN - Accord européen relatif au transport international des marchandises dangereuses par voies de navigation intérieures; ADR - Accord relatif au transport international des marchandises dangereuses par la route; AIIC - Inventaire australien des produits chimiques industriels; ASTM - Société américaine pour les essais de matériaux; bw - Poids corporel; CLP - Règlement relatif à la classification, à l'étiquetage et à l'emballage des substances; règlement (CE) n° 1272/2008; CMR - Cancérogène, mutagène ou toxique pour la reproduction; DIN - Norme de l'Institut allemand de normalisation; DSL - Liste nationale des substances (Canada); ECHA - Agence européenne des produits chimiques; EC-Number - Numéro de Communauté européenne; ECx - Concentration associée à x % de réponse; ELx - Taux de charge associée à x % de réponse; EmS - Horaire d'urgence; ENCS - Substances chimiques existantes et substances nouvelles (Japon); ErCx - Concentration associée à une réponse de taux de croissance de x %; GHS - Système général harmonisé; GLP - Bonnes pratiques de laboratoire; IARC - Centre international de recherche sur le cancer; IATA - Association du transport aérien international; IBC - Code international pour la construction et l'équipement des navires transportant des produits chimiques dangereux en vrac; IC50 - Concentration inhibitrice demi maximale; ICAO - Organisation de l'aviation civile internationale; IECSC - Inventaire des substances chimiques existantes en Chine; IMDG - Marchandises dangereuses pour le transport maritime international; IMO - Organisation maritime internationale; ISHL - Sécurité industrielle et le droit de la santé (Japon); ISO - Organisation internationale de normalisation; KECI - Inventaire des produits chimiques coréens existants; LC50 - Concentration létale pour 50 % d'une population test; LD50 - Dose létale pour 50 % d'une population test (dose létale moyenne); MARPOL - Convention internationale pour la prévention de la pollution par les navires; n.o.s. - Non spécifié; NO(A)EC - Effet de concentration non observé (négatif); NO(A)EL - Effet non observé (nocif); NOELR - Taux de charge sans effet observé; NZIoC - Inventaire des produits chimiques en Nouvelle-Zélande; OECD - Organisation pour la coopération économique et le développement; OPPTS - Bureau de la sécurité chimique et prévention de la pollution; PBT - Persistant, bio-accumulable et toxique; PICCS - Inventaire des produits et substances chimiques aux Philippines; (Q)SAR - Relations structure-activité (quantitative); REACH - Règlement (CE) n° 1907/2006 du Parlement européen et du Conseil concernant l'enregistrement, l'évaluation, l'autorisation et la restriction des produits chimiques; RID - Règlement concernant le transport international des marchandises dangereuses par chemin de fer; SADT - Température de décomposition auto-accélérée; SDS - Fiche de Données de Sécurité; SVHC - substance extrêmement préoccupante; TCSI - Inventaire des substances chimiques à Taiwan; TECI - Répertoire des produits chimiques existants en Thaïlande; TRGS -

Règle technique pour les substances dangereuses; TSCA - Loi sur le contrôle des substances toxiques (États-Unis); UN - Les Nations Unies; vPvB - Très persistant et très bioaccumulable

#### **Information supplémentaire**

Ces informations correspondent à l'état actuel de nos connaissances et ont pour objet d'apporter une description générale de nos produits et de leurs applications possibles. CLARIANT n'accorde aucune garantie, expresse ou implicite, quant à l'exactitude, l'adéquation, la quantité ou l'absence de défaut et n'assume aucune responsabilité qui serait en relation avec l'utilisation des informations fournies. Chaque utilisateur des produits concernés est responsable de l'adéquation entre les produits de la société CLARIANT et l'application qu'il entend en effectuer. Aucun élément intégré dans ces informations n'a vocation à écarter les conditions générales de vente de la société CLARIANT qui trouvent toujours application, sauf accord écrit contraire. Tous droits de propriété intellectuelle et industrielle doivent bien évidemment être respectés. Eu égard à des changements possibles dans nos produits, ou à des modifications des réglementations et lois nationales et internationales, les paramètres de nos produits peuvent être modifiés. Les Fiches de Données de Sécurité qui rappellent les instructions essentielles relatives aux produits concernés, notamment en matière de sécurité, et qui doivent être respectées avant toute manipulation ou stockage des produits CLARIANT, sont remises avec les produits et sont également disponibles sur demande. Il appartient à l'utilisateur de procéder à un nouvel examen de la Fiche de Données de Sécurité applicable, avant la manipulation et le stockage de chaque produit. Pour toute information complémentaire, l'utilisateur est invité à contacter CLARIANT.

FR / FR